



ZOHE

Zone de Secours Hainaut-Est

AVIS DE PUBLICATION

Conformément à l'article 90 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile.

Un exemplaire du budget de l'exercice 2020, approuvé par le conseil du 20 décembre 2019, est mis à votre disposition pour consultation au bureau du secrétariat de direction, route 308, pour une période de minimum dix jours.

Le Secrétaire

Thierry GILBART

Par le Conseil

Le Président

Loïc D'HAeyer, Bourgmestre
de Fleurus